

# MATÉRIEL ET FONCTIONNEMENT DE L'INTERNAT

## L'internat de la réussite

L'internat offre un cadre d'études propice aux apprentissages et à la réussite scolaire des élèves. Les adultes veillent à leur sécurité physique et morale. Il constitue un lieu de socialisation où les élèves apprennent à vivre ensemble dans le respect des différences de chacun. L'internat produit un impact positif sur le parcours et l'expérience scolaire de l'élève notamment, en leur permettant de bénéficier d'activités culturelles et sportives.

A l'écoute des familles, le personnel Vie Scolaire assure le suivi de l'élève au plus proche de ses besoins.



## Trousseau & Matériel

### Le trousseau de tous les internes devra comporter :

- 2 couvertures ou une couette
- 3 draps housses pour lit de 80 cm dont deux draps housses de roulement
- 1 traversin ou un oreiller
- 3 taies de traversin ou d'oreiller dont 2 taies de roulement
- 3 serviettes de toilette
- 3 gants de toilette
- 1 nécessaire de toilette : brosse à dents, dentifrice, gobelet, savon ou gel douche, shampoing, peigne... etc
- des vêtements de rechange pour 1 semaine
- 2 pyjamas
- 1 paire de claquette, ou de pantoufles, ou de chaussons
- des cintres à vêtements
- 2 cadenas de bonne qualité pour fermer (diamètre de l'anse = 6 mm)
- du papier hygiénique



## Les règles de vie

Pour des raisons d'hygiène évidentes, draps et taies devront être changés tous les quinze jours. Une housse de matelas sera prêtée par l'établissement pour la durée de l'année scolaire. Elle devra **OBLIGATOIREMENT** être posée sur le matelas. L'élève en est responsable jusqu'à la fin de l'année.



Les élèves internes relèvent, pour le temps qu'ils passent à l'internat, des mêmes instances et procédures qui règlent la vie de l'établissement en général. En conséquence, **les punitions scolaires et les sanctions disciplinaires**, sont les mêmes que celles prévues au règlement intérieur.

**Un état des lieux et des matériels confiés à l'élève, sera effectué en début et fin d'année scolaire.**

**La non observation des règles d'hygiène de base et des règles de vie - voir règlement de l'internat - pourra entraîner l'exclusion de l'internat.**